

Nettoyage des locaux : comment choisir le partenaire idéal ?

Quel que soit votre domaine d'activité, le nettoyage des locaux est un **élément incontournable pour au bon fonctionnement de l'entreprise**. Pour le bien-être de vos employés comme pour celui de vos visiteurs et clients, le nettoyage doit être effectué régulièrement par un prestataire spécialisé.

Mais comment bien le choisir ?



L'hygiène au travail :

Les obligations de l'employeur en matière d'hygiène au travail :

Selon l'article R4228-1 du Code du Travail, **l'employeur doit mettre à disposition de ses salariés** « les moyens d'assurer leur propreté individuelle ». Il doit ainsi mettre en place les **équipements nécessaires** afin que ses salariés puissent évoluer dans un **environnement de travail sain** et mener à bien leurs tâches quotidiennes. La responsabilité de l'employeur en matière d'hygiène au travail consiste à mettre en place plusieurs installations. Ces dernières sont étroitement encadrées par la législation.

Les obligations des salariés :

Si l'employeur a de nombreuses responsabilités en termes d'hygiène au travail, **les salariés doivent aussi suivre quelques règles élémentaires**. Il est du devoir de l'employeur d'informer les salariés sur les points suivants :

- Le nettoyage des espaces de travail et de restauration après usage.
- Se laver les mains régulièrement.
- Préserver les autres lorsqu'on est malade.
- En cas de blessure : il convient de protéger ses plaies avec un pansement imperméable et de ne pas l'exposer.

L'hygiène au travail est l'affaire de tous. Chacun peut à son niveau contribuer à maintenir **l'espace de travail commun propre et agréable**.



Différentes prestations pour différents besoins :

Elles concernent les secteurs d'activités et les lieux tels que les bureaux, entrepôts, grandes surfaces, hôtels...

Les opérations de nettoyage dites « standards » sont :

- L'aération des lieux
- L'aspiration, le nettoyage, le dépoussiérage, le lustrage et le séchage des sols
- L'époussetage des meubles, boiseries et rayonnages
- Le dégraissage, le lavage et le lustrage des surfaces vitrées
- L'entretien des espaces verts
- L'entretien et la gestion des locaux à ordures
- L'entretien des parkings
- Le ravalement des façades
- La désinfection des surfaces en contact avec les mains



Les prestations spécialisées :

Elles s'appliquent aux :

- Chantiers
- Hôpitaux
- Locaux sinistrés
- Certaines branches de l'industrie, de l'agroalimentaire ou encore de l'électronique.

Les opérations réalisées suivent un **protocole strict, à l'aide de matériel spécifique.**

Parmi ces actions complémentaires de nettoyage de locaux, on trouve :

- L'application d'émulsion visant à imperméabiliser les sols pour éviter l'incrustation de bactéries et virus
- Le nettoyage à haute température des draps et tissus pour éliminer les risques de maladies nosocomiales
- L'application de fongicides et de bactéricides sur les surfaces vitrées et les moquettes
- L'évacuation des gravats
- L'aération des locaux pour évacuer les résidus de fumées et autres émanations toxiques et microbes présents dans l'air



Comment bien choisir son prestataire ?

Le choix du bon partenaire repose sur une série d'éléments :

- L'expérience de la société dans votre domaine d'activité : les références, nombre d'années d'existence...



- La taille de son effectif
- Le matériel dont il dispose
- Les normes et protocoles qu'il suit
- Les labels « qualité » dont il bénéficie
- Par ailleurs, de votre côté, il est important de définir vos besoins
- La surface des locaux à nettoyer
- La fréquence à laquelle vous souhaitez que le nettoyage soit réalisé
- La mise en œuvre ou non de techniques spéciales
- Votre budget



Faire le choix d'une société professionnelle et engagée :

Certains prestataires ont fait le choix d'**embaucher des personnes handicapées**, afin de valoriser leur insertion dans le monde du travail. Un geste citoyen qui n'entache en rien la qualité des services proposés.

Faire appel à ces sociétés valorise votre image et créer un climat de confiance.

Vos employés auront également tendance à respecter d'autant plus leur espace de travail.

Un geste simple qui ravira tout le monde !



Très bien, mais combien ça coûte ?

Tout dépend de la nature des lieux à nettoyer comme du niveau de spécialisation des agents de nettoyage. Le coût horaire d'un professionnel **varie entre 20 € et 40 €**.

Il est formé aux différentes techniques de nettoyage, sa prestation comprendra également l'utilisation d'équipements spécialisés et régulièrement renouvelés.

En interne, **l'acquisition du matériel peut s'avérer coûteuse** si vous avez besoin de prestations de nettoyage spécifique.

Dans le secteur du bâtiment par exemple, une autolaveuse autoportée peut atteindre les 45 000 €.

De ce fait, **la solution la plus économique et pratique, reste de faire appel à des professionnels.**

Pour obtenir le meilleur tarif, n'hésitez pas à mettre plusieurs fournisseurs en concurrence et à [comparer les devis](#).

Le récap :

Pour le nettoyage de vos locaux, il est préférable de faire appel à une **société spécialisée**.

Plus économique que l'achat de matériels, elle saura répondre à vos besoins tout en vous assurant une certaine discrétion.

Toutes les sociétés ne se valent pas, c'est pourquoi **il est recommandé de comparer** les prestations.



Mon petit conseil :

Pour une propreté irréprochable et dans le respect de l'environnement, privilégiez les sociétés utilisant des produits naturels.



Monsieur Armand. T

J'ai reçu 3 devis et trouvé mon fournisseur très facilement. Depuis janvier 2017, les équipes travaillent très bien et s'adaptent à mes besoins.



Vous souhaitez trouver un prestataire en nettoyage ?
Grâce à Companeo, **comparez gratuitement jusqu'à 4 prestataires.**



Comparer les prestataires

